

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2021

<p><u>Convocation</u> : 08/03/2021</p> <p><u>Affichage</u> : 23/03/2021</p> <p><u>Nombre de membres</u> : En exercice : 11 Présents ou représentés: 11</p>	<p>L'an deux mil vingt et un et le seize mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier DUVIGNAUD, Maire.</p> <p>Etaient présents : M Xavier DUVIGNAUD, M DESCHAMPS Patrick, M Vincent GERMAIN, M PERRODIN Clément, Mme RAUX Eliane, M ROSZAK Jean-François, Mme SAURA Chantal, Mme TILLET Joelle, Mme Nathalie ZWAENEPOEL, M. Florian BILLET, M. BRIET Christophe.</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Nathalie ZWAENEPOEL</p>
--	--

Le Conseil municipal, réuni en séance ordinaire a :

- approuvé le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 février 2021
- approuvé les Comptes Administratifs et Comptes de Gestions 2020 de la Commune et du Restaurant et affecté les résultats comme suit :

### Budget principal 2020

	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
DEPENSES	117 049.53 €	5 884.77 €
RECETTES	155 785.03 €	78 045.30 €
Résultat 2020	+ 38 735.50 €	+72 160.53 €
Reports 2019	+ 15 254.45 €	-59 433.30 €
<b><u>Totaux à reporter</u></b>		
<b>au budget 2021</b>	<b>+ 53 989.95 €</b>	<b>+12 727.23 €</b>

<b>Affectation du résultat</b>	FONCTIONNEMENT article 002	+53 989,95 €
	INVESTISSEMENT article 001	+12 727,23 €

### Budget annexe Restaurant 2020

	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
DEPENSES	14 139.49 €	7 985.26 €
RECETTES	16 710.28 €	13 029.00 €
Résultat 2020	+2 570.79 €	5 043.74 €
Reports 2019	88.05 €	8 924.94 €
<b>Affectation du résultat</b>	FONCTIONNEMENT article 002	+2 658,84 €
	INVESTISSEMENT article 001	+13 968,68 €

L'année 2020 aura été une année assez calme : très peu d'investissement réalisé.

Le Conseil Municipal a ensuite voté les Budgets Primitifs 2021 de la commune et du restaurant comme suit :

#### BUDGET PRINCIPAL 2021

Section de Fonctionnement : 228 384, 95 euros équilibré en recettes et en dépenses

Section d'Investissement : 95 520 euros équilibré en recettes et en dépenses.

#### BUDGET RESTAURANT 2021

Section de Fonctionnement : 16 904, 05 euros équilibré en recettes et en dépenses

Section d'Investissement : 27 967, 06 euros équilibré en recettes et en dépenses.

---

Le Conseil Municipal a ensuite pris connaissance des retours des 3 commissions réunies courant février / mars concernant :

#### ➤ L'adressage : Réunion du 26 février 2021

La commission propose

- De réaliser l'adressage sans faire appel à un prestataire extérieur
- de nommer 4 rues dans le bourg :

La rue de la mairie : « Rue de la Forge », en référence à l'ancienne forge

La rue qui traverse le bourg, depuis le cimetière jusqu'au Vieux Château : « Rue des Arts », en référence aux riverains

La rue perpendiculaire aux deux précédentes, devant l'église : « Rue Romane », en référence à l'édifice religieux

Enfin, la rue d'entrée du bourg, sur laquelle le panneau d'entrée d'agglomération sera transféré en amont de l'intersection du Vieux Château : « Rue du Verne » ; en référence au nom du lieu-dit

La nomination des rues pourra faire l'objet d'une concertation de la population en réunion publique.

- De numéroter les propriétés avec la méthode métrique, c'est-à-dire en fonction de la distance entre celles-ci et la mairie
  - De conserver les noms de hameaux ; aucune rue ne serait nommée en dehors du bourg
  - De prévoir une communication en direction des habitants
- Pour rappel, la numérotation doit être pair côté droit en partant de la mairie et impair côté gauche en partant de la mairie.

La commission doit poursuivre son travail de numérotation et recensement des coordonnées GPS de chaque adresse pour qu'un tableau excel des données adressage soit constitué.

Elle doit également procéder au recensement des besoins en signalétique sur la commune (noms et directions de lieux-dits, emplacements des numéros pour les hameaux « espacés », etc)

Une nouvelle réunion de la commission est prévue pour affiner l'étude.

#### ➤ Les travaux de bâtiments : Réunion du 5 mars 2021

##### PROJET D'AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE CANTINE SCOLAIRE

La commission propose de retenir :

- POUR LA RENOVATION INTERIEURE DES MURS ET PLAFONDS : Bouiller (Issy l'Evêque - anciennement Charles Aubert - Toulon), sur une base de devis à 8 516 € HT soit 10 219,32 € TTC
- POUR LA PLOMBERIE – SANITAIRE : Florian Coite (Gueugnon) sur une base de devis 6 305,71€ HT soit 7 566,852€ TTC (dont les 2 chauffe-eau)
- POUR L'ELECTRICITE : SARL LORiot (Toulon) sur une base de devis à 5 366€ HT soit 6 439,20€ TTC (+2 radiateurs à faire deviser

La commission a également sollicité l'entreprise Deschamps pour un devis portant sur les travaux de terrassement (pour raccordement réseaux) et de rampe PMR à prévoir.

#### **Les demandes de subventions associées à ce projet**

- DETR (Etat) à hauteur de 40%\* (en attente de retours)
  - Appel à projets du département à hauteur de 25%\* (subvention accordée)
- \* du montant total HT des travaux

Reste à charge de la commune / fonds propres : 35%

#### **NB. Règlementation urbanisme concernant ce type d'établissement :**

La réhabilitation de la structure pour en faire un ERP (établissement recevant du public) nécessitera :

- Une demande de permis de construire
- Une demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP)
- La mise en accessibilité de la structure
- La visite de la commission de sécurité pour l'ouverture de l'établissement au public

Le Conseil Municipal décide de fixer une date de rencontre en avril / mai avec Mme Coralie Defaschelle, dont la prochaine activité professionnelle se ferait au sein de l'ancienne cantine une fois rénovée, pour formaliser avec elle mettre par écrit le projet (chiffrage, loyer, convention, étude de faisabilité avec la CCI).

Des sous-compteurs électricité et eau seront à prévoir.

#### **AUTRES TRAVAUX A PREVOIR :**

##### **LOGEMENT DE LA CURE**

Réparation de la VMC : devis LORIOT en attente

##### **ERP (Etablissements Recevant du Public)**

- Liste de travaux dressée dans les derniers rapports SOCOTEC concernant la vérification des installations électriques : devis LORIOT en attente
- Sèche-mains dans les toilettes de la salle des fêtes (fourniture de 2 sèche-mains + pose + raccordement) : devis LORIOT en attente

##### **➤ Les travaux de voirie : Réunion du 8 mars 2021**

La commission propose de retenir les devis de COLAS pour la réalisation de tous les travaux :

TRAVAUX GLORIENNE pour un montant de 7 741,20€ HT soit 9 289,440€ TTC

TRAVAUX CROT-MONIAL ROUTE pour un montant de 10 953,61€ HT soit 13 144,332€ TTC

TRAVAUX CROT-MONIAL CHEMIN pour un montant de 4 080,00€ HT soit 4 896,000€ TTC

Démarrage des travaux dès que possible, en priorité sur le chemin du Crot-Monial.

##### **DEMANDES DE SUBVENTION AAP 2020 pour les travaux de voirie**

Appel à projets du Département – année 2020 : 5200 € TTC (20% de 26 000 HT) dont acompte perçu sur 2020. Le solde sera versé après travaux 2021. **Minimum A INSCRIRE AU BUDGET pour percevoir le solde : 31 200 TTC**

---

Florian BILLET, conseiller municipal délégué Territoires Numériques, demande la programmation d'une commission communication pour évoquer le futur du site internet de la commune, suite à l'évolution des prestations proposées par TerrNum en la matière. La date de la commission est fixée au MARDI 6 AVRIL 2021, à 14h en mairie.

En matière de politique de Ressources Humaines, le Conseil Municipal a pris connaissance du contenu et de la portée des Lignes Directrices de Gestions, notamment des actions à mettre en place à court et moyen terme dans la collectivité, et pris acte du retour favorable du Comité Technique de Centre de Gestion en date du 2 mars 2021 sur ce document. Les LGD sont donc arrêtées dans la collectivité pour une durée de 6 ans, le document restant modifiable chaque année.

Le Conseil Municipal a déterminé à l'unanimité :

- un ratio promu / promovables de 100% au sein des agents
- Les critères d'avancement de grade suivant :
  - 1- L'obtention d'un examen professionnel
  - 2- L'effort de formation et/ou de préparation d'un concours ou d'un examen
  - 3- L'expérience acquise et la valeur professionnelle
  - 4- L'investissement et la motivation
  - 5- L'ancienneté dans le grade ou/et dans la collectivité

Pour l'année 2021, le tableau annuel d'avancement au grade d'Adjoint technique principal de 2ème classe est fixé comme suit :

Nom - Prénom de l'agent	Grade – échelon - ancienneté	Promouvable à partir du
PELLETIER Michelle	Adjoint technique – échelon 9 Ancienneté dans l'échelon = 1 an, 6 mois et 20 jours	1 <sup>er</sup> avril 2021

Le tableau des effectifs est ainsi mis à jour au 1<sup>er</sup> avril 2021 :

Date et n° de délibération portant création ou modification de temps de travail	Grade	Cat.	Durée hebdo. du poste	Libellé du poste	Poste vacant depuis le	Poste occupé		
						Statut	Temps de travail en %	Agent
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>								
DEL20200037 du 4/08/2020	Rédacteur	B	18,00	secrétaire de mairie		titulaire	100%	DURIX Laëtitia
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>								
DEL202100... du 16/03/2021	Agent technique principal de 2ème classe	C	10,00	Agent technique polyvalent		titulaire	100%	PELLETIER Michèle

Le Conseil Municipal a pris connaissance :

- Du projet de réaménagement de l'accueil de la mairie pour faire de la salle d'entrée un bureau d'accueil, et du bureau, un bureau du Maire et des élus (petit mobilier à prévoir au budget).
- Du projet de renouvellement du matériel informatique lié aux subventions régionales prévues à cet effet (possible si groupement de petites communes).



Pour extrait conforme

Le Maire,

Xavier DUVIGNAUD